

**PROGRAMME ET INSCRIPTION POUR L'ANNÉE 2020/2021**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que le programme des activités proposées à l'UIA au cours de l'année universitaire 2020/2021 sera disponible et téléchargeable en ligne à partir du 30 juin 2020.

En raison du contexte sanitaire actuel et de la fermeture de l'UIA au public jusqu'à nouvel ordre, la version papier sera disponible à partir de début septembre.

## Ouverture des inscriptions

**1<sup>er</sup> juillet 2020**

**par correspondance uniquement.**

*Elles débutent le 1er juillet 2020 et se déroulent tout au long de l'année selon les activités et les places disponibles.*

## Modalités

L'UIA est contrainte cette année d'adapter les modalités d'inscription. Nous vous remercions de bien vouloir :

1. **Téléchargez et imprimez la fiche d'inscription** sur le site internet de l'UIA : <https://www.versailles.fr/culture/etablisements/universite-inter-ages/>

Des fiches papier seront également disponibles en libre-service à l'entrée de l'UIA à partir du 1<sup>er</sup> juillet.

2. **Complétez la fiche d'inscription.**

☞ N'oubliez pas de la signer.

☞ Nous vous recommandons de cocher la case « J'accepte d'être informé (e) par mail ou sms » afin d'être informé d'éventuels changements liés aux activités auxquelles vous souhaitez participer.

3. **Retournez par courrier postal ou directement dans la boîte aux lettres de l'UIA :**

✚ la fiche d'inscription

✚ un chèque de 40 euros à l'ordre de Régie de l'UIA - pour le règlement des droits d'inscriptions (*montant fixe et non remboursable – redevable par étudiant*)

✚ joindre un RIB si vous souhaitez mettre en place un prélèvement automatique

✚ joindre un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) si vous bénéficiez du tarif « Versailles ou communes en convention ».

4. L'UIA vous adressera ensuite une facture avec le montant exact à régler selon les activités choisies.

**L'inscription sera effective après réception du règlement.**

En cas de prélèvement automatique, merci de nous retourner le mandat SEPA signé.

#### Moyens de paiement :

- Chèque à l'ordre de Régie de l'UIA
- Prélèvement automatique (4 échéances maximum : octobre, novembre, décembre 2020 et janvier 2021)

**Votre carte d'étudiant vous sera remise en main propre à la rentrée lors du 1er cours.**

 **En cas de nécessité absolue uniquement**, l'inscription pourra être réalisée sur place. Pour ce faire, nous vous remercions de contacter au préalable l'UIA au 01 30 97 83 90.

*Note : L'UIA se réserve le droit de revoir le nombre d'étudiants par activité selon l'évolution de la situation sanitaire.*

### TESTS DE NIVEAU – COURS DE LANGUE (Adultes)

Si vous êtes nouvel étudiant de l'UIA et souhaitez vous inscrire à un cours de langue, nous vous demandons de passer un test de niveau écrit.

Pour ce faire, merci de contacter l'UIA par mail ([uia@versailles.fr](mailto:uia@versailles.fr)) ou par téléphone en précisant la/les langue(s) souhaitée(s).

Nous vous adresserons un lien afin que vous puissiez passer le test de niveau à distance.

*Il est dans votre intérêt de réaliser le test sans aide extérieure afin que vous puissiez intégrer un cours adapté à votre niveau.*

Nous restons disponibles pour toute question complémentaire.

Pour nous contacter : ☎ 01 30 97 83 90 ou ✉ [uia@versailles.fr](mailto:uia@versailles.fr)